

Lundi, 07 avril 2014

Marche du Souvenir et Soirée de la Mémoire

18h00 : Marche aux flambeaux
De la Place Royale jusqu'au Palais de Justice
(Place Poelaert)

Accès : Métro - Parc
Bus 38, 60, 71 et 95; Trams 93 et 94
arrêt Place Royale

20h00 : Départ vers l'Université Libre de Bruxelles (ULB).
Amphithéâtre « La Fontaine »
Avenue F.D. Roosevelt 50 CP160/26 – 1050 Bruxelles
(Parkings gratuits)

20h30 : Soirée de la Mémoire
A Université Libre de Bruxelles (ULB).

Accès :

Métro - Ligne 5 Station Delta

Bus : 71 (au départ de Bruxelles-centre ou de Delta - arrêt ULB)
et 95 (au départ de la gare du Luxembourg ou de la gare
d'Etterbeek - arrêt cimetière d'Ixelles)

Tram : 92 et 25 (arrêt ULB)

PAF: 5 EUR

Allocution d'ouverture, par Mr Eric Didier Rutayisire
Président d'IBUKA

Témoignage d'un survivant du génocide des Tutsi

Messages de solidarité

Chants et poèmes de circonstance

00h00 : Veillé de la mémoire

Avec le soutien de :

La Fédération Wallonie-Bruxelles ,
L'Université Libre de Bruxelles (ULB),
La commune d'Ixelle,
L'Ambassade du Rwanda à Bruxelles,
Le Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ),
Le Centre d'Action Laïque,
Artistes rwandais,
Associations IBUKA d'Europe (France, Hollande et Suisse) dans le
cadre du Collectif IBUKA-Europe,

Ainsi que les autres organisations et personnalités
qui ont marqué leur solidarité.



IBUKA-Mémoire et Justice est une association sans but lucratif
fondée à Bruxelles en août 1994, regroupant les survivants du
génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda en 1994, les proches
des victimes ainsi que toutes les personnes soucieuses de la
mémoire des victimes et du sort des rescapés de ce génocide.

Vous pouvez soutenir ses actions en faisant un don sur le compte :

001-1549394-89

IBAN: BE45 0011 5493 9489

IBUKA - Mémoire et Justice asbl
Chaussée du Pont du Sart, 232
7110 La Louvière (Houdeng-Aimeries)
Email : info@ibuka.be
Website : www.ibuka.be



**20^e Commémoration du
Génocide des Tutsi
commis au Rwanda en 1994**

**RWANDA
IBUKA**

Quand ils sont venus chercher les communistes,
Je n'ai rien dit,
Je n'étais pas communiste.

Quand ils sont venus chercher les syndicalistes,
Je n'ai rien dit,
Je n'étais pas syndicaliste.

Quand ils sont venus chercher les juifs,
Je n'ai pas protesté,
Je n'étais pas juif.

Quand ils sont venus chercher les catholiques,
Je n'ai pas protesté,
Je n'étais pas catholique.

Puis ils sont venus me chercher,
Et il ne restait personne pour protester.

Martin Niemöller

1994 - 2014. Cela fait déjà 20 ans qu'au Rwanda, en cent jours seulement, plus d'un million de personnes (hommes, femmes, bébés, enfants, personnes âgées, sans aucune distinction) ont été massacrés sur l'ensemble du territoire du pays pour la simple raison qu'ils sont Tutsi.

Le génocide des Tutsi au Rwanda a été le dernier génocide du 20^e siècle. Planifié de longue date et organisé essentiellement sous les ordres du "Hutu Power", ce crime des crimes contre l'Humanité se déroula à l'ombre de la diplomatie internationale et sur fond de guerre d'influence hégémonique entre pays occidentaux dans la région des Grands Lacs africains.

Certains de ces pays ainsi que l'ONU ont reconnu en partie leur part de responsabilité dans le génocide des Tutsi. Néanmoins, très peu d'actions concrètes de réparation sont entreprises en faveur des victimes survivantes qui continuent à faire face aux conséquences multiples et multifformes du génocide, aux discours négationnistes banalisant la gravité du crime, aux tentatives d'occultation de la réalité des horreurs qu'elles ont vécues ainsi qu'aux nombreuses attaques de culpabilisation par ceux-là mêmes qui ont perpétré le génocide des Tutsi et veulent le faire oublier et en effacer les traces.

C'est pourquoi il est impératif d'entretenir la flamme de la mémoire du génocide des Tutsi pour rappeler à l'Humanité que, malgré les bonnes résolutions et les discours qui ont suivi les génocides des Arméniens et des Juifs, il y eut un autre génocide. Il est primordial, pour éduquer les générations futures au respect de la vie humaine, d'entretenir cette mémoire et d'élaborer les outils adéquats de répression et de prévention contre toute tentative de génocide ou d'acte génocidaire tout en favorisant par tous les moyens la résilience pour les victimes survivantes.

IBUKA apporte sa contribution à cette construction de la mémoire à travers les activités de cette 20^e commémoration auxquelles elle vous convie.

**Pour le colloque au Sénat Belge
l'inscription est obligatoire au plus tard le 18/03/2014,
par email: info@ibuka.be ou <http://www.ibuka.be/contacts-2/>
par téléphone: 0499 /23 83 95 ou 0497 / 02 03 23**

Vendredi le 21 mars 2014 Colloque: Le génocide des Tutsi au Rwanda, 20 ans après. Bilan et Perspectives

Organisé par **IBUKA-Mémoire et Justice-Belgique**, en collaboration avec le collectif des **IBUKA Europe (Belgique, Suisse, France, Hollande)**, avec le soutien de **Philippe Mahoux, Sénateur**.

Lieu : Salle des Congrès - Maison des parlementaires,
Rue de Louvain, 21 - 1000 Bruxelles (Accès : Métro: Madou ou Arts-loi)

Programme: (Inscription obligatoire)

9h00 : Accueil des participants

9h30 : Mot d'introduction : **Eric Didier RUTAYISIRE** : Président d'Ibuka M&J.

9h35 : Ouverture officielle: **Philippe MAHOUX** : Sénateur et Président du Groupe socialiste au Sénat Belge (Invité d'honneur).

PARTIE I : Justice et Construction de la mémoire du génocide des Tutsi bilan et perspectives

Président : **Alain DESTEXHE** : Député au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Modérateur : **Déogratias MAZINA** : Coordinateur du Comité d'organisation de la 20^{ème} Commémoration

09h40 : Responsabilités et complexités du génocide des Tutsi. Etat des lieux, bilan et perspectives : **Linda MELVERN** : Journaliste d'investigation ; Consultante TPIR ; Ecrivain, et auteure de: "A People Betrayed. The Role of the West in Rwanda's Genocide"; "Conspiracy to Murder. The Rwandan Genocide").

10h00 : Le génocide des Tutsis du Rwanda : quelle justice en France ? : **Laure DE VULPIAN** : (Journaliste et, et auteure de: « Rwanda, un génocide oublié »; et « Silence turquoise : Rwanda 1992-1994. Responsabilité de l'État français dans le génocide des Tutsi »).

10h20 : Bilan historique, juridique et de conservation de la mémoire au Rwanda et dans le monde : **Jean Damascène BIZIMANA** : Juriste et Sénateur au Parlement Rwandais.

10h50 : La loi de compétence universelle, bilan et perspectives de la justice au niveau Belge et international: **Eric GILLET** : Avocat au Barreau de Bruxelles, Conseil du Collectif des Parties Civiles en Belgique.

11h10 : Pause-café

11h30 : La mémoire, sa construction, sa transmission: **Rémi KORMAN** : Doctorant en histoire. Thèse sur l'histoire des mémoriaux du génocide des Tutsis (La construction de la mémoire du génocide des tutsi au Rwanda. Etude des processus de memorialisation).

11h50 : Débats. Animés par : **Emile KAGAMBAGE** : Secrétaire général IBUKA mémoire et Justice-Belgique.

12h40 : Pause déjeuné

PARTIE II : Une justice réparatrice pour les victimes et les survivants du génocide des Tutsi

Présidente : **Isabelle DURANT** : Député et Vice Présidente du Parlement Européen.

Modérateur : **Jean Philippe SCHREIBER** : Historien, professeur à L'Université Libre de Bruxelles.

14h00 : La mémoire du génocide des Tutsi face au négationnisme. **Hélène DUMAS** : Historienne. Thèse sur l'histoire du génocide des Tutsis à travers l'étude des juridictions Gacaca.

14h20 : Financement du génocide des Tutsi et indemnisation des victimes et des rescapés. **Pierre GALAND** : Président du Centre d'Action Laïque (CAL).

14h40 : De l'indemnisation pour les victimes du génocide des tutsis, plaidoirie ou activisme ? : **Albert GASAKE** : Avocats au Barreau de Kigali.

15h00 : Réparation psycho sociale pour les survivants du génocide des Tutsi. Bilan et perspectives. **Naasson MUNYANDAMUTSA** : Médecin Psychiatre et Psychothérapeute ; Prix Barbara Chester Award 2013.

15h20 : Pause-café

15h40 : Débats. Président : **Marcel KABANDA** : Historien, Président IBUKA-France ; co-auteur de "Rwanda : Racisme et génocide, L'idéologie hamitique", aux Editions Belin, septembre 2013; "Rwanda, les médias du génocide", aux éditions Karthala.

16h30 : Synthèse et conclusion du colloque, **Ernest SAGAGA** : Fédération internationale des journalistes.

17h00 : Clôture : **Déogratias MAZINA**